

La correction du Brevet

Le collège M est désigné comme centre de correction pour l'examen du Diplôme national du Brevet des collèges pour la session de juin 2003.

Dans un climat social tendu, suite aux mouvements des personnels en lien avec la réforme des retraites et malgré les menaces de certains syndicats de ne pas participer aux examens de fin d'année, les corrections se déroulent de façon très satisfaisante.

Le 5 juillet 2003, le principal du collège M reçoit de l'Inspection académique, la liste des élèves reçus au brevet, il procède le jour même à l'affichage des résultats. Il constate un taux sensiblement supérieur à ceux habituellement constatés dans cet établissement (91% de reçus pour un taux de 85 % constaté sur les trois dernières années.). Il s'étonne aussi de voir dans la liste des reçus des élèves dont le contrôle continu ne permettait pas d'envisager ce résultat.

Vers le 15 septembre, l'Inspection académique transmet aux établissements les diplômes et les relevés de notes des élèves. Conformément aux usages pratiqués dans cet établissement, le principal fait photocopier tous les relevés de notes et les remet pour information à chaque professeur principal des classes de troisième de l'année précédente. Les originaux sont transmis par courrier recommandé aux élèves concernés.

Dans la journée, les professeurs de mathématiques du collège demandent à voir le principal, ils lui font part de leur étonnement concernant des résultats obtenus par certains de leurs élèves. Les notes relevées ne correspondent en rien aux notes que ces élèves avaient obtenues durant l'année.

Le principal prend acte de leur démarche et leur demande de bien vouloir lui remettre les relevés. Il constate alors que les 35 élèves regroupés autour de la lettre P ont tous obtenu des notes comprises entre 30 et 40 sur 40 à l'épreuve de mathématiques.

Le principal ayant archivé les copies vérifie alors que les notes figurant sur les relevés sont bien celles portées sur les copies d'examen. Il observe également que certains élèves ont obtenu 35/40 à l'épreuve alors que la copie est pratiquement vierge. Il repère alors le nom du correcteur et l'établissement où il enseigne.

Il récupère le paquet de copies, à partir duquel il établit un document comparatif des résultats obtenus par ces élèves à l'épreuve de mathématiques au DNB et à la moyenne annuelle obtenue l'année précédente en classe de 3^{ème}. L'écart est parfois important.

39 copies corrigées par Mr B, Professeur au collège X pendant l'année scolaire 2002-2003

numéro d'anonymat	candidat	note obtenue au Brevet juin 2003 /40	note contrôle continu Brevet 4ème_3ème /20
7115		30	
7116		34	élèves non scolarisés au Clg,
7117		39	notes de CC inconnues
7118		30	
7119		37	
7231		32	8,5
7232		36	13
7233		30	5
7234		30	3,5
7235		31	5
7236		30	7
7237		33	7,5
7238		36	12,5
7239		35	15
7240		34	16
7241		31	11,5
7242		38	13
7243		31	5,5
7244		30	4
7245		37	12,5
7246		31	8,5
7247		34	11
7248		35	11
7249		35	9
7250		36	13
7251		33	12
7252		30	8,5
7253		31	7,5
7254		34	9
7255		32	9,5
7256		30	8,5
7257		31	7,5
7258		30	5
7259		30	11
7260		40	16,5
7261		32	10
7262		36	10,5
7263		35	16
7264		30	7,5

